

Objet : Observations dans l' Avis de consultation sur Biostrevent Energie - Monchecourt

.....

Est-il encore possible d'envisager d'implanter une usine qui présente des risques d'incendie, d'explosion, de fuite de gaz (méthane ou H<sub>2</sub>S) à 500 m d'une école, d'une aire de jeux et d'un quartier d'habitations ? (Accidents à Fresnoy-Folny en 2012, à Issé en 2013)

Est ce que l'on pense aux écoliers qui seront en récréation à 3 m de la route et à 500 m de l'usine , aux riverains, ou aux habitants du village qui vont devoir subir :

- la pollution et les nuisances sonores d' un important trafic de tracteurs et de remorques venus des villages aux alentours pour le transport des matières :
  - avant (89 tonnes par jour de fumiers, déchets végétaux, de boues urbaines)
  - et après transformation pour l'épandage du digestat
- des nuisances olfactives des fumiers et des lisiers non couverts
- des épandages quotidiens à 15 m des habitations d'un digestat
  - chargé en azote ammoniacal qui doit être absolument enfoui rapidement
  - riche en azote minéralisé qui contient peu de carbone donc peu assimilable par les plantes et qui va alors s'accumuler. (Anses 2014)
  - chargé en résidus d'antibiotiques ou des bactéries antibiorésistantes qui vont s'infiltrer dans la nappe phréatique
- une dévalorisation des biens immobiliers

Est ce que le projet d'un citoyen peut dévaloriser le cadre et la qualité de vie de ses voisins ?

Maillet Jacky  
53 rue Waldeck Rousseau  
59234 Monchecourt